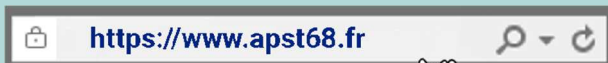


→ Jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs constituent une population à risque de part leur faible expérience.

Votre service de santé au travail a élaboré une série de brochures pour vous aider à appréhender les différents risques et vous proposent des conseils pour améliorer votre sécurité au travail.

Découvrez nos autres brochures et nos newsletters sur notre site !

 <https://www.apst68.fr>



APST68
Alsace Prévention Santé Travail



APST68
Alsace Prévention Santé Travail



Brochure de
prévention



Premiers pas
en
entreprise

Travailler dans une entreprise que l'on ne connaît pas peut présenter des risques...

Des consignes de sécurité ont été mises en place dans l'entreprise pour assurer votre protection et celle des autres.
Respectez-les !



La sécurité des travail



Que dit le
code du
Travail ?

L'employeur a des obligations ...

Article L. 4121-1

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

... et le travailleur aussi

Article L.4122-1

« Il incombe aux salariés de prendre soin de leur santé et de leur sécurité ainsi que celles des autres personnes concernées du fait de leurs actes et de leurs omissions au travail ».

→ Prenez connaissance :

- Du règlement intérieur
- Des lieux : plan de circulation, bureau du responsable, infirmerie, salle de pause, zone fumeur...
- Des consignes en cas d'accident du travail et d'incendie
- Des consignes spécifiques du poste, des machines, des équipements, du nettoyage...
- Des moyens de protection collective (ex : aspiration) et de protection individuelle (ex : gants, bouchons auditifs)
- Des consignes liées à l'hygiène et à l'environnement
(Ex : ne pas manger au poste, se laver les mains avant de manger et de fumer)

→ Signification des pictogramme de sécurité



ROUGE = INTERDICTION



LES SECOURS



JAUNE = AVERTISSEMENT



LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE



BLEU = OBLIGATION



Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)



| | |
|-------------------------------|---|
| Casque | Protection contre chute d'objets, de pierres, coups... |
| Gants | Protection contre les coupures, piqûres, brûlures... |
| Chaussures de sécurité | Protection contre les écrasements, contusions... |
| Lunettes de Protection | Protection contre les projections de particules ou de produits chimiques, rayonnements... |
| Protection Auditive | Protection de l'ouïe |
| Gilet haute Visibilité | Visibilité (conduite d'engins, voie publique...) |



Les pictogrammes de danger des produits chimiques



J'explose



Je flambe



Je fais flamber



Je suis sous pression



Je ronge



Je tue



J'altère la santé ou la couche d'ozone



Je nuis gravement à la santé



Je pollue